



Appel à projets du Fonds Robinet-Guillaume géré par la Fondation Roi Baudouin

Offrir toutes les chances aux jeunes sortant des services d'hébergement pour réussir leur autonomie et leur route vers l'emploi !

De quoi s'agit-il ?

Les jeunes, filles et garçons, ayant vécu des parcours personnels ou familiaux difficiles passent parfois par des parcours institutionnels plus ou moins longs. Une fois atteint l'âge de la majorité, ils se retrouvent cependant livrés à eux-mêmes. Ils doivent trouver un logement, gérer un budget et payer leurs factures, s'occuper d'un ménage, accéder aux soins de santé, (pour)suivre une formation ou encore décrocher un travail. Cela représente beaucoup de choses à assumer seul. Et c'est particulièrement difficile lorsque le jeune quitte un service d'hébergement collectif et ne peut plus compter sur son encadrement. Trop de jeunes se retrouvent très démunis, parfois même à la rue. En attestent les derniers dénombrements de personnes sans-abris : en moyenne, dans plusieurs grandes villes, 20% des personnes sans-abris sont des jeunes adultes et 30% d'entre eux ont un passé institutionnel.¹

Les différents services de l'aide à la jeunesse et autres organisations qui accompagnent les jeunes vulnérables mettent tout en œuvre pour encadrer, accompagner et préparer ces jeunes à une vie autonome. Néanmoins, les ressources s'avèrent insuffisantes pour un accompagnement rapproché, qui les oriente ou les aide, par exemple, à trouver et à garder un logement abordable, une formation, ...

C'est pourquoi, le Fonds Robinet-Guillaume souhaite encourager les services de l'aide à la jeunesse et autres services d'aide aux jeunes vulnérables, qu'ils travaillent ou non en complément des services d'hébergement, dans l'accompagnement, le mentorat ou encore le coaching des jeunes qui sont sur le point de vivre, ou vivent déjà en autonomie.

Cet appel vise uniquement des organisations sans but lucratif situées et actives en Région Wallonne.

Pour quels types de projets ?

¹ https://media.kbs-frb.be/fr/media/9229/2022_Denombrementsansabrisme2021_RapportGlobal

Le Fonds soutiendra d'une part des projets qui offrent aux jeunes des « tuteurs de résilience », les aident à se construire un réseau, à trouver un logement ou encore qui leur transmettent les outils nécessaires pour s'en sortir seul. D'autre part, le Fonds soutiendra des projets visant à orienter ces jeunes dans un parcours de formation ou d'études qui les conduira à l'emploi.

Les partenariats avec des associations, organismes publics, centres d'orientation professionnelle, ... sont encouragés.

Le Fonds Robinet-Guillaume octroie aux organisations sélectionnées un soutien étalé sur deux ans, afin de favoriser l'ancrage du projet dans la durée.

Exemples de projets :

- Organiser des moments d'échanges avec des services d'orientation ou de réinsertion socio-professionnelle ayant pour objectif d'ouvrir les jeunes à d'autres horizons, de découvrir leurs talents, de développer un projet de vie.
- Mettre en place un programme de coaching « de jeune à jeune » ayant connu une expérience similaire afin de responsabiliser les jeunes et d'accompagner les jeunes par des pairs.
- Encourager le jeune à participer à des activités extra-scolaires, à s'engager dans des projets citoyens, ... afin de développer son réseau et donner du sens à sa vie et augmenter la confiance en soi.

Qui peut introduire un dossier de candidature ?

- Un dossier de candidature peut être introduit par toute organisation à finalité sociale établie en Région Wallonne ayant le statut d'asbl.

Quels sont les critères de sélection ?

Votre demande de soutien est recevable si :

- votre dossier de candidature a été entièrement complété dans la langue du formulaire et a été introduit dans le délai imparti ;
- le responsable de votre organisation a plus de 18 ans ;
- votre organisation est établie en Région Wallonne et y développe aussi ses activités ;
- votre organisation est une association sans but lucratif.

Parmi les dossiers recevables, la sélection se fera en fonction des critères suivants :

- **Le public cible** : Le projet s'adresse à des jeunes filles et garçons entre 16 et 25 ans vivant dans un service d'hébergement collectif ou l'ayant quitté récemment.

- **Accompagnement vers une formation ou un emploi** : Le projet doit avoir pour objectif d'offrir les moyens et l'aide nécessaire aux jeunes afin qu'ils puissent trouver un projet d'étude, de formation ou un emploi et qu'ils puissent avoir accès à des services d'accompagnement socio-éducatifs afin de leur donner les clés nécessaires pour se lancer dans un parcours de formation professionnelle ou de décrocher un emploi.
- **L'empowerment** : Le candidat précisera comment le projet va permettre au jeune de développer des compétences nécessaires pour vivre en autonomie, à être résilient face aux difficultés qu'il pourrait rencontrer et à créer un réseau autour de lui. Le projet développe les compétences transversales (savoir-être et savoir-faire) des jeunes et élargit leurs perspectives d'avenir.
- **Partenariats** : Le candidat expliquera quel partenariat il a mis en place pour renforcer et ancrer son projet durablement.

Budget disponible pour cet appel

270.000€ sur deux ans.

Montant du soutien

Les organisations sélectionnées bénéficieront d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à 40.000 euros, étalé sur deux ans.

Processus de sélection

La sélection des dossiers de candidature se fait par un jury indépendant et ce dans le respect des règles de confidentialité légales.

Calendrier et infos pratiques

- Date limite pour introduire un dossier : 15 octobre 2022
- Communication des résultats : début décembre 2022
- Seuls les dossiers de candidature introduits en ligne seront pris en compte. Si vous le souhaitez, vous pouvez entamer un dossier, le compléter en partie et y revenir par la suite.

Informations additionnelles

Pour avoir plus d'informations et pour obtenir le dossier de candidature en ligne, vous pouvez surfer sur www.kbs-frb.be ou appeler le 02-500 4 555 en mentionnant le numéro de référence D5181680.

Si vous souhaitez plus d'informations concernant le dossier de candidature, vous pouvez contacter Hélène Deconinck (02-549 02 53 – deconinck.h@mandate.kbs-frb.be).